

Elisabeth **LEBRET** ou **LEBREST**
Fille de Jacques et Elisabeth Brunet

Métier du père : bourgeois de Paris

ET XV 150 Le 22-12-1651 Certificat devant Michel Desprez et Vassetz

Ont comparu Nicolas Basset et Jean **Moyen**, bourgeois de Paris, demeurant rue Comtesse d'Artois, paroisse Saint Eustache, ont certifié que défunte Elisabeth Brunet veuve de Jacques Lebret, bourgeois de Paris, est décédée le 04-10-1648 et qu'elle n'a laissé comme héritiers que Gilles Lebrest, son fils, bourgeois de Paris, et Elisabeth Lebrest sa fille.
Jean **Moyen** a signé

Jean **MOYEN** : cité dans l'acte ci-dessus

Jean **MOYEN** et Elisabeth **LEBRET**

Elisabeth

Jean

Nicolas

Marie

Y 3945 B Le 03.04.1660 Tutelle devant Nicolas Sachot conseiller du roi au
Châtelet

Ont comparu les parents et amis d'Elisabeth, 18 ans ou environ, Jean 15 ans, Nicolas 12 ans, Marie 11 ans ou environ, enfants mineurs de défunts **Jean MOYEN**, vivant écuyer, et demoiselle **Elisabeth LEBRET**, habilités à se porter héritier seuls de leur oncle maternel Gilles LEBRET, bourgeois de Paris.

Pierre MOYEN, sieur de la Marre, exempt de la compagnie du lieutenant de robe courte, oncle paternel est tuteur uniquement pour cette succession. Sont présents d'autres membres de la famille ou relations.

PS : Nicolas **MOYEN** qui n'apparaît pas dans les archives de la Nouvelle-France y est parti avec ses parents et a été ramené en France et mis en apprentissage par son beau-frère Lambert **CLOSSE** lorsque celui-ci est venu à Paris récupérer l'héritage de sa femme.